Fiche explicative du Programme d'intégration des enfants ayant des besoins particuliers en camp de jour

À lire, signer et retourner avec le formulaire de demande.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le Programme d'intégration des enfants handicapés en camp de jour vise à permettre aux jeunes de vivre et de participer collectivement et activement à une expérience de loisir variée et diversifiée au sein d'un groupe (15 enfants et plus), et ce, dans le respect de leur bien-être et dans un environnement sécuritaire.

Pour circonscrire plus précisément la clientèle visée, la définition de « personne handicapée » est celle proposée par l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ), qui se lit ainsi :
« Toute personne ayant une déficience entraînant une incapacité significative et persistante et qui est sujette à rencontrer des obstacles dans l'accomplissement d'activités courantes.» Plus particulièrement, cette définition concerne les personnes ayant une ou plusieurs des caractéristiques suivantes :

- Déficience intellectuelle;
- Trouble du spectre de l'autisme;
- Déficience physique motrice et sensorielle (sclérose en plaques, ataxie de Friedreich, paraplégie, quadriplégie et hémiplégie, spina-bifida, traumatisme craniocérébral, paralysie cérébrale, dystrophie musculaire, etc.);
- Déficience et incapacité liées à la communication (dysphasie, surdité, etc.);
- Incapacité visuelle;
- Trouble grave et persistant de santé mentale (trouble de l'humeur, trouble anxieux, schizophrénie, trouble psychotique, etc.).

N. B. Pour les troubles du comportement et du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité [TDAH], l'inscription des enfants se fait à l'aide du formulaire d'inscription régulier, à moins que ces troubles soient accompagnés d'une autre problématique (ex : épilepsie, syndrome de Gilles de la Tourette) qui explique le besoin d'accompagnement ou d'assistance.

LES CRITÈRES D'ADMISSIBILLITÉ

1- Être résident permanent de la Ville de Drummondville ou d'une municipalité participant au Programme d'intégration des enfants ayant des besoins particuliers en camp de jour;
2- Être âgé entre 5 ans (au 30 septembre de l'année en cours) et 14 ans (au 1er juin de l'année en cours);
3- Être un enfant ayant des besoins particuliers et ayant besoin d'assistance ;
4- Avoir reçu un diagnostic par un professionnel de la santé habilité ou être en démarche afin de recevoir un diagnostic.

INSCRIPTION

La famille désirant se prévaloir du Programme d'intégration des enfants handicapés en camp de jour doit communiquer avec le centre communautaire de son secteur afin d'obtenir le formulaire d'évaluation des besoins de l'enfant et lui retourner dûment compléter au plus tard le **1er avril 2021.**

ANALYSE DES DEMANDES

Au début du mois d'avril, le comité analyse chaque demande reçue. Ce comité est formé d'intervenants de la ville de Drummondville, du CIUSSS MCQ, des centres communautaires de Drummondville, du Centre Normand-Léveillé et de la Commission scolaire des Chênes.

Ce comité est responsable de :

- Évaluer la capacité de l'enfant à s'intégrer au camp régulier ;
- Évaluer l'autonomie de l'enfant ;
- Évaluer la capacité de l'enfant à participer aux activités du camp, et ce, dans le respect de son bien-être de la dignité et de sa sécurité, tout en tenant compte de l'éthique, des limites de la formation des jeunes accompagnateurs, de la santé et la sécurité du personnel et enfin, de la responsabilité du centre communautaire et des accompagnateurs en cas d'incident.;
- Déterminer un ratio d'accompagnement allant de 1/1, 1/2, 1/3, si approprié;
- Déterminer le centre communautaire qui sera en mesure d'accueillir l'enfant.

Une fois l'analyse de la demande terminée, un membre du comité communiquera avec la personne responsable de l'enfant afin de l'informer de la décision prise. Il est très important de tenir compte que les membres du comité font tout en leur pouvoir pour assurer une place de choix à votre enfant, mais il se peut qu'ils soient dans l'impossibilité d'y arriver ou simplement qu'ils ne puissent vous offrir votre place de choix. Le respect et la compréhension de chacun est un élément essentiel à privilégier.

Signer et retourner avec le formulaire de demande.

J'ai lu, j'ai compris et j'accepte les conditions du Programme d'intégration des enfants ayant des besoins particuliers en camp de jour de la Ville de Drummondville mentionnées dans la présente fiche explicative.

_____ _____

Signature du parent ou du tuteur Date